



ARRETE MUNICIPAL

CNR/WB/MM

n° 047-2022

Objet : Occupation domaine public pour livraison

Le Maire de la Commune de TOUQUES

Vu le code de la route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de Monsieur DEBRUXELLES Dominique de faire stationner sur la chaussée un camion « LEROY MERLIN » de 11 m de long et 2,55 m de large afin de réceptionner une livraison les mardis 12 et 19 avril 2022 matin,

Considérant la nécessité qu'il y a d'autoriser le stationnement sur la chaussée pour permettre de procéder à cette livraison.

Sur proposition du Directeur Général des Services,

ARRETE

Article 1 : L'autorisation est donnée à Monsieur DEBRUXELLES Dominique de faire stationner sur la chaussée un camion « LEROY MERLIN » de 11 m de long et 2,55 m de large afin de réceptionner une livraison les mardis 12 et 19 avril 2022 matin,

Article 2 : Pendant cette période, afin de permettre le bon déroulement de cette livraison, le stationnement sera strictement interdit aux abords des lieux de livraison et la circulation sera alternée manuellement si besoin.

Article 3 : Monsieur DEBRUXELLES Dominique procédera à la sécurisation des abords du lieu de stationnement et assurera la remise en état du domaine public.

Article 4 : Copie du présent arrêté sera transmise aux pompiers, aux Services Techniques Municipaux et à Monsieur DEBRUXELLES Dominique.

Fait à Touques, le 08/04/2022

Le Maire

Colette NOUVEL ROUSSELOT

